



ASSEMBLEE GENERALE ET CONGRES de l'UNC56

26 février 2022 à MERLEVENEZ

Le quorum étant atteint, à 9h 15, l'assemblée générale est ouverte par la Présidente, Marie-Claire LETURGIE.

Remerciements à Mr Philippe MECHARD, président de l'association UNC Merlevenez.

La séance a débuté par une minute de silence en mémoire des anciens présidents de la Fédération, Mr Henri CHEMIN et Mr Francis PLANCKE, ainsi que des adhérents décédés depuis la dernière assemblée générale.

Marie-Claire LETURGIE a présenté le rapport d'activités de l'année 2021 :

- rédaction du règlement intérieur de la fédération UNC56.
- Mr Francis Plancke, notre regretté président et Mr Michel Mazuret, administrateur, ont été honorés de la distinction de l'Ordre National du Mérite.
- les outils de communications mis en place au sein de la Fédération, et à disposition des associations locales : le barnum, les flyers et marque-pages.
- le triomphe à St Cyr Coëtquidan, qui s'est déroulé en présence du président national Hervé Longuet, marqué par le 50^e anniversaire de l'accident du Nord Atlas, survenu à Pau le 30 juillet 1971, coutant la vie à 23 sous-lieutenants de la promotion « Général Koenig », et 9 cadres des écoles.
- le Dégât des eaux survenu le 14 août dans les bureaux de la Fédération, avec intervention des pompiers qui ont dû fracturer une fenêtre pour rentrer. La secrétaire, Mme Leturgie, Mr de Kerangal, et Nelly Benoît s'étant rendus sur place pour constater, prendre des photos pour l'assurance, ainsi que les jours suivants, avec Francis Plancke pour les premières réparations d'urgence (électricité, téléphone, etc.)
- Le 27 août au soir, nous apprenions le grave problème de santé de notre Président Francis Plancke, suite à un AVC et son hospitalisation dans un coma irréversible.
- Il a également été rappelé que lors des obsèques de Francis Plancke, des dons ont été fait au profit des œuvres de l'UNC56.
- le 4 novembre 2021, le vote du 2^e tiers sortant du CA 2021-2022, en référence au chapitre II, article VII des statuts, a eu lieu par correspondance du fait de la pandémie. Ont été réélus : M.Claire Leturgie, J.François Calcet, Alain Benoit, André Lamballe, Paul Quero et 3 nouveaux élus : Eric Delsaut, Philippe Le Peltier et J.Philippe Billerey.
- les cérémonies du 11 novembre
- le 15 novembre le CA s'était à nouveau réuni afin de procéder à l'élection d'un nouveau président. Les résultats du vote désignaient Marie-Claire Leturgie comme nouvelle présidente de la Fédération.
- le 5 décembre, la journée du souvenir à Vannes, après un long combat mené par Francis Plancke auprès de l'ONAC, l'UNC a pu être représentée en déposant sa première gerbe au plateau de la Garenne avec la participation de Mr Michel Mazuret et Mr Jean Valloir.

- le 11 décembre, contactée par le comité de liaison du concours national de la résistance et de la déportation afin de représenter une association patriotique. Marie-Claire Leturgie a été représentée par Mr Philippe de Kerangal, et a été élue.

La parole est donnée à :

- Mr LE BOSSER, maire de Merlevenez, présente son village de Merlevenez et a rappelé à l'assemblée le besoin de solidarité entre les individus.

- Mr Philippe MECHARD, nouveau président de l'association de Merlevenez soulignait que leur association a vu le jour en 1963 !

Mr J.Claude Maillard prend la parole et fait lecture du message du chef d'Etat-Major des Armées concernant la déclaration de guerre de la Russie envers l'Ukraine.

Il présente ensuite le bilan sur l'année 2021 : le bilan et le compte de résultats.

Les comptes ont fait l'objet d'un rapport sans réserve de la part de Monsieur Michel MARTIN, vérificateur aux comptes ; Mr Pierre LEROUX nous ayant répondu tardivement, qu'en raison d'un manque de disponibilité il n'était pas en mesure d'effectuer cette vérification dans les délais contraints.

Il rappelle que le bilan et les comptes de résultats ont été transmis avec les convocations à l'AG.

Après avoir détaillé chaque point du bilan, du compte de résultat et du prévisionnel, le rapport financier 2021 et le prévisionnel 2022 ont été approuvés à l'unanimité.

La parole est donnée au nouveau Trésorier, Mr Robert BOTEREL, qui prendra son poste à l'issue de l'AG.

-budget prévisionnel en légère augmentation

-renégociation auprès d'autres compagnies assurances pour les bureaux de la Fédération, après litige avec AXA suite aux dégâts des eaux

Marie-Claire Léturgie reprend la parole pour rendre compte de l'action sociale, autre volet de son activité.

Elle rappelle les points suivants :

- Les domaines principaux d'interventions sont les prothèses (dentaires ou auditives), l'amélioration de l'habitat face à l'handicap, les changements de chaudières, des ouvertures, le maintien à domicile, les aides financières ponctuelles et occasionnelles, les frais médicaux, les entrées en EPHAD et les frais d'obsèques.

Elle revient également sur la place de la Voix du Combattant dans les aides sociales accordées par l'UNC en expliquant bien la dissociation qui est faite maintenant entre l'abonnement au journal et la cotisation, en insistant surtout sur le fait que la Voix du Combattant est la source essentielle de revenus pour les aides sociales.

- Parole est donnée à Paul Quéro, responsable de la commission des Soldats de France :

Il revient sur la création de l'association des Soldats de France qui a été créé en 1976 pour rassembler tous ceux qui ont servi sous le drapeau national, dans le cadre du service militaire. En 1996 elle fusionne avec l'UNC, qui les accueille dans nos associations.

Il rappelle qu'un soldat de France est quelqu'un qui n'a pas combattu sur le terrain mais est un homme ou une femme engagé pour la mémoire, dans la vie publique, dans la vie associative, dans la vie professionnelle, au sein de notre famille.

Qui peut être « Soldat de France » ?

Les non combattants de toutes les générations qui partagent les valeurs que défend notre famille:

- Le civisme, le sens national, la droiture morale, la solidarité humaine, le respect de la mémoire combattante et le devoir de mémoire,

- les Soldats de France sont les héritiers du monde combattant. Ils ont pour mission de maintenir les valeurs citoyennes du «pays des droits de l'homme ». Ils sont l'ossature civique de nos communes.

- Etre «Soldat de France» au sein de l'UNC n'est pas seulement une prise éventuelle de responsabilités au sein de l'association, c'est aussi la capacité de pouvoir faire bénéficier, après étude du dossier, les adhérents les plus démunis des aides sociales auprès de L 'UNC nationale ou départementale lors d'un décès par exemple ; l'aide à la reconversion, aide à la scolarité, aide aux vacances, aide à l'adoption,

- Peuvent également s'ajouter les demandes de secours qui peuvent intervenir à tout moment selon les circonstances, les accidents de la vie.

- Parole est donnée à Christiane Guarc'h, responsable de la communication et du recrutement au sein de l'UNC56.

Elle revient sur la baisse importante des effectifs entre 2019 et 2021 sur le vieillissement de nos associations locales et insiste bien sur le fait de recruter « utile », afin que nos anciens puissent former et motiver les nouveaux adhérents, OPEX, OPINT, Soldats de France afin qu'ils aient envie de s'investir au sein de l'UNC.

Elle rappelle également tous les outils mis à la disposition des associations afin d'être physiquement visibles lors des manifestations et propose également de se déplacer lors d'assemblées générales d'associations.

- Très longue intervention de Jean-François CALCET, membre du bureau national, et responsable du comité consultatif d'action civique et de mémoire de l'UNC :

A parlé du 60^e anniversaire officiel de la fin de la guerre d'Algérie.

En octobre 2021, lors de la rencontre du chef de cabinet de Mme Darrieussecq et le responsable de l'ONAC-VG du service historique des armées, le président des actions mémorielles des anciens combattants, Mr Calcet représentait l'UNC auprès de Mr Pierre St MACARY, notre ancien président national.

Il rappelle qu'après le refus de l'UNC de reconnaître et de commémorer le 19 mars 1962 comme étant la fin de la guerre en Algérie des propositions ont été faites pour l'élaboration du programme mémoriel 2022, mettant en avant une célébration fédératrice le 11 novembre.

Cette célébration rendrait hommage à tous les morts pour la France pendant cette période, civils et militaires confondus, qui ont contribué à la création d'un nouvel état disposant de toutes les potentialités pour réussir et rappelle que sa mauvaise gestion par les autorités successives Algériennes n'est pas à imputer à la France.

L'UNC s'appuie sur la réalité des faits et considère cette date comme étant ce qu'elle est réellement : la date d'une application d'un cessez-le-feu le 19 mars, qui dès 12h mettait fin aux opérations militaires et actions sur l'ensemble du territoire Algérien (extrait du texte des accords d'Evian)

- Durant la pause, les présidents d'associations ont procédé au renouvellement du tiers sortant :

Ont été élus : Mrs Robert BOTEREL, Philippe DE KERANGAL, Marc LE ROUZIC, J. Claude MAILLARD, Michel MAZURET, Jean PELARD.

- Mme Leturgie regrette devoir dû abréger les Interventions des trois dernières intervenantes invitées à participer à ce congrès, du fait du débordement du temps imparti par une intervention faisant souvent redondance avec des sujets déjà traités en amont.

Cela n'a pas manqué d'être souvent souligné par de nombreux commentaires au cours du banquet, privant l'assistance de sujets très intéressants développés trop brièvement par ces trois intervenantes !

- Madame Anne GESLIN, directrice de l'ONAC VG prend la parole plus brièvement que prévu, et rappelle la fonction fraternelle de l'UNC envers tous les adhérents, sans distinction générationnelle et que malgré le contexte compliqué l'UNC à très bien représenté l'élan solidaire dans l'ensemble du département en instaurant des chaînes de solidarité, en parrainant des dossiers d'aides sociales.

Elle rappelle que les conditions d'obtention de la part fiscale ont été modifiées en 2020 et depuis le 1^{er} janvier 2022, l'indice de la retraite combattante a été rehaussé.

La prise en charge des nouveaux combattants à l'ONAC, en lien avec l'UNC, les combattants OPEX représentent ¼ des combattants et 1/8^e des ressortissants de l'ONAC. Autre le dispositif de reconversion professionnelle, l'ONAC propose des aides pour pallier aux dépenses liées à l'état de santé, au handicap, difficultés financières, l'adaptabilité du logement, l'aménagement du véhicule, etc... et depuis la mise en œuvre d'une convention avec les trois « armées », un point important concerne l'accompagnement, dans la durée, des militaires blessés au court des opérations extérieures. Les blessés qui quittent l'institution sont signalés et accompagnés au plus près de leur lieu de résidence, par les services départementaux de l'office. Les cellules d'aides aux blessés transmettent à l'office le passeport du blessé, ce qui permet aux agents sur le terrain, de connaître toutes les actions déjà réalisées en amont et de les poursuivre lors de contrôles.

Une convention signée avec le service médicaux des armées permet aux services départementaux de réorienter vers les centres médicaux des armées, les soldats ayant quittés l'institution et qui seraient atteints de troubles physiques ou (et) psychologiques apparus après leur départ et susceptibles d'être imputables au service.

Dans le cadre du projet ATOS, l'office est d'emblée partenaire des armées, ce qui permet aux blessés psychiques, radiés des contrôles, de bénéficier d'un accueil dans ces maisons.

Enfin, l'ONAC-VG accompagne également les ayant droits des soldats tués ou blessés en OPEX, les veuves des soldats morts pour la France ainsi que les parents de ces soldats, qui sont également ressortissants de l'office et peuvent donc être accompagnés sur le plan administratif et social.

Elle mentionne également l'implication de l'UNC dans le travail de mémoire à l'égard des citoyens de demain en développant des actions intergénérationnelles en développant des moments de transmissions et d'échanges en participant activement à la sauvegarde des mémoires et des valeurs républicaines et citoyennes en travaillant avec les jeunes en les incitant à participer aux cérémonies. Ainsi que l'accompagnement dans le cadre des projets, notamment dans le cadre des concours et rappelle que grâce à la contribution de l'UNC, une classe de Neuillac a été lauréate au niveau local, puis départemental, jusqu'au niveau national.

Il en est de même dans le nouveau dispositif du SNU.

Elle mentionne également l'importance de la sensibilisation à la déontologie des porte-drapeaux, en lien avec la délégation militaire du département, qui a lieu deux fois par an à l'académie de St Cyr Coëtquidan.

Elle rappelle également que l'année 2022 est une année importante avec les 60 ans de la fin du conflit de la guerre d'Algérie et que l'ONAC recherche des témoignages afin d'organiser des rencontres intergénérationnelles.

L'ONAC dispose également d'une exposition sur la guerre d'Algérie.

- Intervention éclair de Mme Nicole LE GALLO, référente départementale de la Commission Permanente des « Blessés ». Elle rappelle rapidement qu'après avoir été contactée en 2020, par le président UNC56, Francis Plancke, qui recherchait une personne ayant eu un vécu lors de sa carrière militaire de faits marquants.

Son parcours a été envoyé au président de la commission consultative permanentes des « blessés », Mr Kranzer, qui l'a désignée référente du département du morbihan avec une lettre de mission qui lui demande de :

- continuer à mener une réflexion sur les actions concrètes que les associations départementales et locales pourraient mettre en œuvre pour aider les blessés ;
- participer au « ratissage » des blessés en décrochage, voir en perdition... ;
- aider à leur « resocialisation » en les entourant et en les aidant à la construction d'un projet personnel, notamment une reconversion éventuelle avec Implic'action ;
- Apporter aux blessés, ainsi qu'aux familles, un soutien en cas d'hospitalisation et de soins.
- Proposer à la Commission toute action concrète s'inscrivant dans cette perspective après avoir chiffré les coûts inhérents lorsqu'elle engage une dépense
- Formuler les éléments de langage sur l'action de l'UNC vis-à-vis des blessés.
- Contribuer, dans la mesure du possible, à identifier des assistantes sociales et des médecins psychiatres susceptibles de venir en aide à nos camarades blessés.
- Assurer un contact suivi avec les différentes entités officielles ONAC-VG et leurs équivalents, les associations (solidarité défense, Terre fraternité, etc...) et établir des coopérations.

Cette mission s'inscrit dans le cadre de cette commission et travaillera en étroite collaboration avec le comité consultatif « action sociale et solidarité », ainsi que la mission Reconversion.

- Mme Valérie RABASTE, Secrétaire générale de l'association Implic'Action, n'a pu faute de temps imparti, développer plus clairement son action à l'aide d'un diaporama.

Implic'Action a signé un partenariat avec l'UNC en 2020, et à ce titre il y a un échange et un partage de retour d'expérience, les activités et les actions mises en place, dans le cadre de la reconversion ou de l'accompagnement dans les projets de reconversion des personnels des armées, qui parfois on déjà changé d'emploi

Cette association a été créée en 2009, par trois anciens militaires de la même promo, qui se sont sentis isolés une fois sortis de l'institution. Ils ont donc commencé à développer leur réseau, de là est né Implic'Action qui vient en complémentarité des autres structures. Le but est d'apporter un soutien à tous ceux qui sortent de l'institution, afin qu'ils puissent bénéficier du retour d'expérience de ceux qui sont déjà en reconversion ou qui se sont reconvertis, avec une bonne connaissance du « marché caché » pour l'emploi

Deux profils interviennent au sein de l'association :

Les délégués régionaux Implic'Actifs (DRI) sont des professionnels qui ont un réseau et le mettent à disposition pour faciliter la détection de postes ouverts au profit des personnels des armées.

Et les Implic'Acteurs qui ont déjà leurs projets et qui peuvent demander conseil auprès des DRI pour les faire avancer ou les aider dans leurs idées.

Implic'Action est présent à peu près partout sur le territoire national, d'où le rapprochement avec l'UNC. Il existe des présences et des groupes régionaux qui animent des « rencontres réseaux », soit sous forme de thématiques, soit sous formes d'ateliers. Il existe également un site web, derrière lequel se cache un réseau où tous les membres sont en connexion.

- Avant de conclure, interrogée à ce sujet : La présidente départementale rappelle que les veuves bénéficient depuis janvier 2021, de la demi-part fiscale, ce qui leur permet de réduire, voire même de supprimer leur imposition.

A 11h 45, Marie-Claire Leturgie déclare la clôture de l'assemblée générale et de ce congrès départemental, et invite l'assistance à se déplacer vers le monument aux morts, pour retrouver tous les participants n'ayant pu participer à cette matinée d'échanges.

- Cérémonie du souvenir :

Le protocole de cette cérémonie a été préparé par Mr Jean-Claude Maillard, secrétaire général et chancelier, et Philippe Méchard, président de Merlevenez devant le monument aux morts, à savoir :

Elle s'est déroulée en présence des autorités et de nombreux porte-drapeaux

Après la levée des couleurs et le discours de la présidente de l'UNC et du maire de Merlevenez, il a été procédé à un dépôt de gerbe, suivi de la minute de silence et d'une vibrante « Marseillaise » reprise en chœur par l'ensemble des participants.

A l'issue de la cérémonie, toute l'assemblée a été invitée à se diriger en cortège, drapeaux en tête, vers la salle Grall où se déroulait le banquet.

Après le vin d'honneur offert par la municipalité, les convives sont passés à table.

Au cours de ce repas, et lors d'une pause, la présidente a remis la médaille de l'UNC à M. Le Bossier, Maire de Merlevenez.

La médaille de bronze de l'UNC a été remise à Messieurs Philippe Méchard, Roland Duval, Bertrand Fontaine La médaille du Djebel à Mr Le Floch, ainsi que celle UNC argent.

Jean-Claude Maillard a été décoré de la médaille d'argent du djebel.

A l'issue du repas très apprécié par les convives et animé par l'association de Merlevenez qui avait organisée une tombola, ainsi que du fidèle porte-drapeau et joueur de cornemuse, la présidente accompagnée d'un groupe d'adhérents, s'est rendue sur la tombe de notre défunt président Francis Plancke pour un moment de recueillement, avec dépôt de gerbe et plante fleurie.

La présidente

Marie-Claire Leturgie



Le secrétaire général

Jean-Claude Maillard

